

# Le journal des BRIÇOIS

n° 50

JUILLET  
2015

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

## EN TRAVERSANT LA LOISANCE...

Il ne manquait plus qu'elle sur la liaison douce reliant la Bouvrais au centre bourg. La nouvelle passerelle, permettant aux piétons et vélos de traverser la Loisançe, a été installée !



P.6

## LE BUDGET :

Un programme  
d'investissement ambitieux



P.7

## LE FOOT :

400 jeunes à la U9  
André Coquelin Cup !

 Saint  
en Brice  
Cogles

# Sommaire

## P.3 LA JEUNESSE S'ENGAGE

Du Pérou à Saint-Brice, échange avec de très jeunes syndiqués Coglais en carnaval. La Coopérative Jeunesse de Services

## P.4 ÇA BOUGE EN VILLE !

Une passerelle sur la Loisançe  
Notre désherbage est écologique et partagé !

## P.5 ÇA BOUGE EN VILLE !

43 villages étapes fêteront le 20<sup>ème</sup> anniversaire du label

## P.5 BOUILLON DE CULTURE

Reconstituer l'histoire en asso  
Une rue, un poète

## P.6 et 7 LE BUDGET

## P.8 LA VIE ENSEMBLE

## P.9 AGISSONS DURABLE

## P.10 PORTRAIT

Florence Rio Danielou s'engage pour la jeunesse

## P.11 CITOYENS DU MONDE

Saint-Brice, une commune interculturelle

## P.12 VOTRE AGENDA

## P.12 TOUT SUR PLACE

## P.12 EN BREF



## INFOS PRATIQUES

Mairie Place du Champ de Foire - 02 99 98 61 04  
Fax : 02 99 97 88 21 - Courriel : [mairie@st-brice-en-cogles.fr](mailto:mairie@st-brice-en-cogles.fr)

Cet été, votre mairie ouvre ses portes :

- le lundi : 13h30 – 17h30
- du mardi au jeudi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30
- le vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30
- Elle sera fermée tous les samedis de Juillet et Août.
- La déchèterie de Saint-Brice est ouverte le lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- Retrouvez l'actualité de votre commune sur [www.st-brice-en-cogles.fr](http://www.st-brice-en-cogles.fr)

Le journal des Briçois est tiré à 1 550 exemplaires sur papier PEFC (50% recyclé, 50% issu de forêts gérées durablement) et distribué gratuitement aux Briçois. Directeur de la publication : Louis Dubreil, Maire.

Rédaction, conception du document : Agence Les Mers du Sud 02 99 83 92 33, en collaboration avec la commission municipale «Communication». Crédit photos : Mairie de Saint-Brice-en-Cogles et associations citées. Impression : Imprimerie Labbé, Lécousse.

# Édito

LOUIS DUBREIL MAIRE



Ce numéro estival a pour coutume de présenter le budget annuel. Comme l'ensemble des collectivités, notre commune doit participer au redressement des finances publiques à hauteur de 41.000 €. Face à cet effort important, nous avons décidé d'augmenter les taux de 2%. Cela ne compense pas mais permet de ne pas compromettre la continuité de nos projets.

Concernant les investissements, nous lançons la rénovation de l'ex Hôtel de Ville, sollicitant le Conseil Départemental ainsi que tout autre financement possible. Aussi, en lien avec la Fondation du Patrimoine, nous inviterons les citoyens et entreprises qui le souhaitent à participer à ces travaux collectifs dans une démarche de déduction fiscale.

Coglais Communauté s'engagera dans des réflexions et peut-être décisions sur l'intégration de nouvelles communes à l'échelle intercommunale. L'intercommunalité est une solution qui permet de rendre possibles les projets en partageant l'investissement ainsi que les avantages qui en émanent. L'idée est de nous organiser pour que les compétences et ressources de chacun profitent à tous.

Enfin, St-Brice ne fait pas l'exception, nous subissons le phénomène des cambriolages et actes de vandalisme. En relation permanente avec la gendarmerie, nous échangeons un maximum d'informations et travaillons à de nouvelles mesures. Nous vous invitons à être vigilants sur la protection de vos biens et surtout n'hésitez pas à transmettre en mairie ou à la gendarmerie tous les indices qui peuvent être précieux.

Je vous souhaite un été ensoleillé et réparateur, riche de belles rencontres.

Louis DUBREIL, Maire

# La jeunesse s'engage

## DU PÉROU À CHEZ NOUS, ÉCHANGE AVEC DE TRÈS JEUNES SYNDIQUÉS

Le 10 avril dernier, les représentants du Conseil Municipal des Jeunes étaient réunis à la mairie pour accueillir une délégation de jeunes péruviens. Originaires d'Ica, ville mondialement connue pour ses 15000 galets d'andésite gravés de scènes de vie locale, ils ont été invités par la Pachamama pour s'exprimer et échanger sur leur activité professionnelle et syndicale.

La délégation représentait les membres du Mouvement National des Enfants et Adolescents Travailleurs Organisés du Pérou (MNNATSOP), qui lutte pour le droit des enfants à travailler dans de bonnes conditions. En effet, au Pérou, ils sont plus de 2 millions à devoir travailler pour subvenir à leurs besoins. Les NAT (niños, niñas y adolescentes trabajadoras / enfants et adolescents travailleurs du Pérou) sont regroupés en un syndicat né dans les années 1970 qui compte aujourd'hui 14000 membres de 6 à 18 ans. Ils ont expliqué que leur conception du travail est différente de la nôtre. Pour eux, le travail fait partie de leur mode de vie, mais ces jeunes veulent que leurs droits soient garantis et luttent pour améliorer leurs conditions de travail. Cette riche et belle rencontre s'est achevée par un pot de l'amitié offert par le Conseil Municipal des Jeunes.



## COGLAIS EN CARNAVAL

Les rues de Saint-Brice se sont parées de sons et de couleurs latines le samedi 18 avril dernier. Porteuse

du projet, l'association la Pachamama a permis la création d'une batucada, ensemble musical composé de percussions brésiliennes. Un stage a été organisé dans le Morbihan pendant les vacances scolaires pour préparer l'événement. Y participaient des jeunes du Coglais, les jeunes péruviens accueillis à la Pachamama, mais aussi la batucada grenobloise Batuka VI.

Tout le Coglais était invité pour former ce joyeux cortège au départ de la rue de Verdun. En plein centre ville, d'immenses marionnettes péruviennes sont entrées dans la danse, attirant une foule nombreuse. La fête s'est terminée sur la place du champ de foire où Monsieur Carnaval a connu ses derniers instants de l'hiver, brûlé sous les yeux écarquillés des enfants et des adultes tout aussi émerveillés.

## LA COOPÉRATIVE JEUNESSE REPREND DU SERVICE !

La Coopérative Jeunesse de Services s'installera pour prendre ses fonctions le 6 juillet à l'étage de l'Hôtel de Ville. Grâce aux partenariats d'Élan créateur, EcoSolidaires, La Pachamama et aux financeurs : le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Départemental 35, la CAF et Coglais Communauté en y ajoutant bien entendu la commune, une quinzaine de jeunes pourront développer leur projet d'entreprise le temps de l'été.

Margaux Moretti, spécialisée en jeunesse et éducation populaire et Julia Krysztoforski, orientée en gestion et comptabilité, animeront le projet. **« Notre rôle est d'accompagner et de former les jeunes, qui, au fur et à mesure, se responsabilisent et prennent en charge le projet. Il s'agit de conseiller, encourager et fédérer le groupe dans la prise de responsabilité »** expliquent-elles. **Pour faire appel à leur services, n'hésitez pas à écrire à [cjscoglais@gmail.com](mailto:cjscoglais@gmail.com) ou appeler au 07 85 03 53 47.** ●



## L'ACCUEIL DE LOISIRS OUVRE TOUT L'ÉTÉ

Tous les sites de l'accueil de loisirs du Coglais seront ouverts en juillet ! En août, période moins fréquentée, seuls seront ouverts les sites de Saint-Etienne (du 3 au 31 août) et de Montours (du 17 au 31 août).

Y seront accueillis les enfants de 3 à 11 ans à la journée ou à la demi-journée de 7h à 18h30, avec un service de restauration. Beaucoup plus qu'un mode de garde, c'est un lieu de vie, de rencontre et de découverte. Tout l'été, l'équipe d'animateurs proposera de nombreuses activités !

**NOUVEAU : 2 mini-camps pour les 9- 11 ans**

● Du 27 au 28 juillet : 2 jours/1 nuit à Chênedet

Au programme : course d'orientation, baignade, veillée rallye ou encore ateliers en lien avec la nature

● Du 18 au 21 août : 4 jours/3 nuits à Chênedet

Au programme : VTT, équitation, jeu de piste, baignade, fabrication de cabanes ...

Retrouvez tout le programme des activités, les infos sur le fonctionnement des accueils de loisirs du Coglais, le règlement et les dossiers d'inscription sur [www.coglais.com](http://www.coglais.com)

Contact : SPL Services-Familles Marches de Bretagne - 5 rue Charles De Gaulle - 35460 St Etienne-en-Coglès - 02 99 18 42 44 ●

# Ça bouge en ville !

## UNE PASSERELLE SUR LA LOISANCE

Tout a commencé par le besoin d'Armor Protéines de sécuriser le site du Pont. La fermeture de la route de la Libération permet d'éliminer tout danger lié au passage de véhicules afin que les travailleurs et camions puissent se rendre sur le site de l'entreprise sans déranger les riverains. C'était aussi une étape obligatoire pour que « Armor Protéines » puisse poursuivre le développement logique de son activité. Après de nombreuses réunions, le

projet de la liaison douce est né : un sentier qui permet aux habitants de la Bouvrais de venir au centre bourg à pied ou à vélo.

Pour que ce parcours puisse se réaliser en toute sécurité, il fallait que les usagers puissent traverser la rivière Loissance. Pour cela une nouvelle passerelle en bois vient d'être posée. Le mot « passerelle » prend tout son sens puisqu'elle relie directement le bourg aux hameaux de la Bouvrais. Le chantier a été réalisé par diverses entreprises locales dans le cadre



d'un marché public. Les travaux de voirie ont été confiés aux entreprises Josset et Serendip, les espaces verts à l'entreprise Serrand, la passerelle et les barrières à l'entreprise Lambert, cela sous la maîtrise d'oeuvre de Tecam.

## NOTRE DÉSHERBAGE EST ÉCOLOGIQUE ET PARTAGÉ !



Dès 2016, l'utilisation de produits phytosanitaires en matière de désherbage sera interdite. Une grande avancée écologique à laquelle il fallait se préparer. À Saint-Brice, nous sommes en avance ! Après avoir testé durant 3

ans le désherbage sans pesticide grâce à la location d'une machine, la commune a franchi le pas en achetant sa propre désherbeuse à eau chaude. Aucun produit n'est nécessaire pour que ce type de désherbage soit efficace, c'est une méthode on ne peut plus respectueuse de l'environnement.

Réalisé en commun avec Saint-Etienne et subventionné à 50% par l'Agence de l'Eau, cet achat est une véritable mutualisation puisque le personnel, utilisant ce matériel, sera également partagé entre les deux communes selon les besoins. Ces solutions bien pensées ont permis d'éviter tous les obstacles que présentait une telle dépense et de faire un pas de plus vers la protection de nos espaces verts. ●

## DÉCHÈTERIE : AVEZ-VOUS VOTRE CARTE ?



Depuis le 15 juin, une carte magnétique personnelle est nécessaire pour accéder aux déchèteries du SMICTOM du Pays de Fougères. Ce système permet de mieux contrôler les déchets, d'améliorer les conditions d'accès et de rendre le gardien disponible pour conseiller les usagers. La carte est gratuite pour les familles, et payante à partir du 2ème renouvellement pour les professionnels. A partir du 6 juillet, l'accès sans carte ne sera plus possible. Demandez la vôtre sur [www.smidtom-fougères.fr](http://www.smidtom-fougères.fr), en déchèterie, ou au 02 99 94 34 58. Vous recevrez votre carte par courrier à votre domicile. ●

## ASSAINISSEMENT LA RICHERAIS

Afin d'accueillir au mieux les futurs investisseurs, la commune doit prévoir l'assainissement du secteur de la Richerais sur lequel des projets immobiliers sont déjà à l'ordre du jour.

Le chantier est en cours de réalisation mais rencontre quelques difficultés liées à la présence du granit. Dès que les travaux seront

terminés, les riverains auront un délai de deux ans pour se raccorder. Pour les personnes qui ont un assainissement autonome installé récemment, contacter la mairie.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise Josset et le maître d'oeuvre Tecam dans le cadre d'un marché public.

# Ça bouge en ville !

## 43 VILLAGES FÊTERONT LE 20<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU LABEL



Les 3 et 4 juillet prochains, Saint-Brice fera partie des 43 villages français célébrant les 20 ans du label Village Étapes ! L'opération, parrainée par Jean-Pierre Pernaut (TF1), est organisée sous la houlette de Bernard Serrand, adjoint au maire et vice-président de la Fédération Française des Villages Étapes avec le groupe de travail Village Etape.

L'UCIA, le GAB et l'Office de tourisme communautaire sont partenaires de l'événement. Vous êtes invités à participer à cette célébration nationale et locale pour laquelle sont attendus les voyageurs du premier grand week-end de départ en vacances. ●



VILLAGES ÉTAPES  
FAITES UNE PAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL !

## AU PROGRAMME DES FESTIVITÉS

### Vendredi 3 juillet

- On commence dès le matin avec le marché hebdomadaire aux couleurs du label.
- Le soir, le GAB animera la 1<sup>ère</sup> Étape de l'été.

### Samedi 4 juillet

- Accueil de 8h à 19h au « Village » sur la place du Champ de Foire ! Les visiteurs ne repartiront pas sans avoir découvert nos traditions : stands de dégustation de produits locaux, jeux pour petits et grands, randonnées, défilé de voitures anciennes, musiques et danses gallèses...



LES VILLAGES ÉTAPES FÊTENT LEURS 20 ANS

## Bouillon de Culture

### RECONSTITUER L'HISTOIRE EN ASSO

Tel est le projet de Thomas Janvier, qui invite tous les intéressés à constituer une association d'Histoire locale domiciliée à Saint-Brice. L'idée est de rassembler toutes les informations et de découvrir certains aspects méconnus puisque Saint-Brice possède un riche patrimoine et une histoire où se mêlent célèbres et modestes personnages. Il existe plusieurs ouvrages de qualité sur notre commune mais ils ne traitent que de certains sujets (la seigneurie, la Révolution). Destinée aux passionnés et aux amateurs d'Histoire habitant le Coglais, l'association aura pour objectif de reconstituer une histoire la plus complète possible de la commune, notamment en réalisant un fascicule historique, de participer à des manifestations et d'en créer de nouvelles sur la commune. Elle servira également de noyau au programme de commémorations de la Grande Guerre. L'assemblée générale

obligatoire pour constituer l'association se réunira début septembre mais vous pouvez dès maintenant vous rapprocher de Thomas Janvier.  
**Contact courriel : [thomas-janvier@orange.fr](mailto:thomas-janvier@orange.fr) - Tél. : 06 42 80 90 30.**

### UNE RUE, UN POÈTE

N'ayant pu obtenir à temps les autorisations de rigueur, l'inauguration de la liaison piétonne de la Bouvais ainsi que celle de l'Arboretum de l'Espace Loisançe sont reportées à une date ultérieure qui sera communiquée sur le site internet et par voie de presse. La poésie ne sera toutefois pas en reste cet été grâce à l'exposition sur la place du Champ de Foire, d'affiches géantes reproduisant les illustrations réalisées par les élèves de l'école élémentaire Jacques Prévert d'après le poème inédit de Pierre Dhainaut « L'éclair, la graine ». Un recueil reproduisant le poème illustré par une partie des œuvres des élèves est disponible à l'achat auprès du Pôle artistique et culturel Angèle Vannier. ●

## SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE / PRÉPARONS LA NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE

L'Académie de Rennes est maintenant rattachée à la Zone B avec les Académies de Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rouen et Strasbourg.

**Calendrier scolaire 2015/2016**

**Prérentrée des enseignants :**  
lundi 31 août 2015

**Rentrée scolaire des élèves :**  
mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015

**Vacances de la Toussaint :**  
du 17 octobre au 2 novembre

**Vacances de Noël :**  
du 19 décembre au 4 janvier

**Vacances d'hiver :**  
du 6 au 22 février

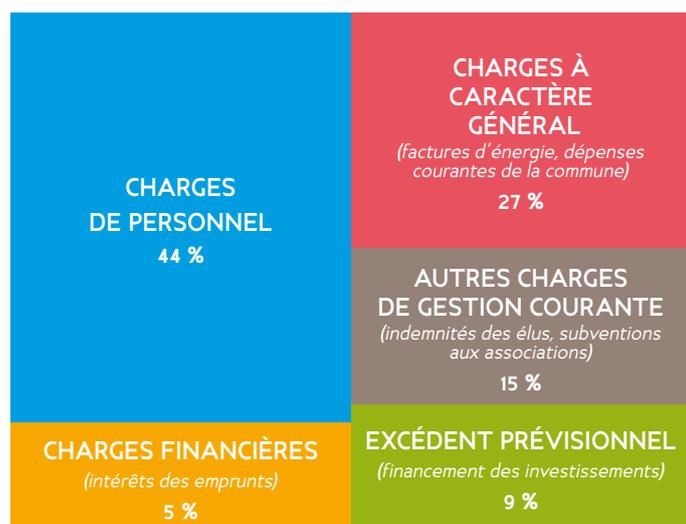
**Vacances de printemps :**  
du 2 au 18 avril

**Vacances d'été :** Fin des cours le mardi 5 juillet 2016. ●

# Le Budget

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe toutes les dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus, le remboursement des emprunts et les recettes permettant de couvrir ces dépenses.



### Quelles sont nos dépenses ?

Bien que maîtrisées, nos dépenses de fonctionnement doivent prendre en compte la hausse courante des charges (énergie, maintenance) et le financement de nouvelles réformes (mise en place des Temps d'Activités Périscolaires par exemple).

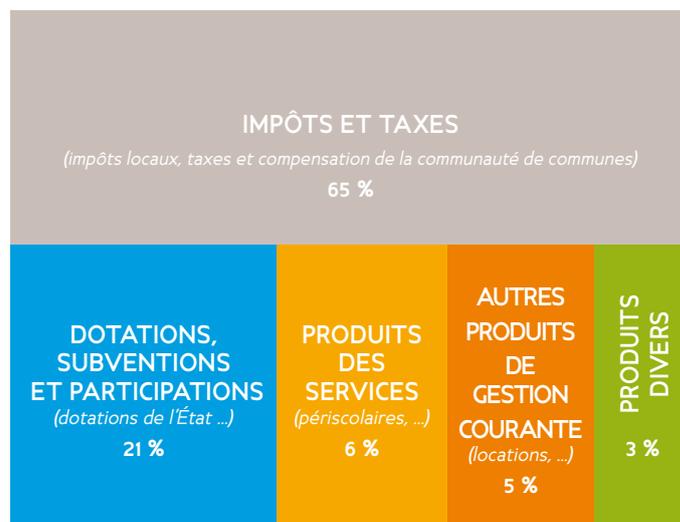
Comme les charges de personnel occupent une place importante, l'idée est de poursuivre et intensifier la collaboration avec les collectivités voisines par la mise à disposition de personnel comme il a déjà été expérimenté avec Saint-Etienne et Coglais Communauté.

Parallèlement, le soutien aux associations communales et intercommunales se poursuit.

En ayant très peu recours à l'emprunt, la commune permet de maintenir des charges financières faibles.

### Pourquoi les taux d'imposition doivent augmenter ?

Lors du vote du budget, le Conseil Municipal a validé une hausse des taux d'imposition de 2%. Cette décision intervient après plusieurs années de stabilité afin d'équilibrer un budget de fonctionnement impacté par les décisions de l'État. Ainsi, entre les transferts de compétences (rythmes scolaires, urbanisme) et la baisse des dotations, l'écart budgétaire atteint les 150 000 € cette année.



### Quelles sont nos recettes ?

Les recettes de la commune sont essentiellement constituées des différents impôts et taxes.

Les dotations de l'État connaissent une baisse significative qui n'est malheureusement pas compensée par les dotations des autres collectivités.

Les autres recettes sont constituées du bénéfice des services municipaux comme le périscolaire, du revenu des immeubles et des remboursements de charges (assurance, congés maladie).

### Restauration de l'Hôtel de ville

Afin que la rénovation de l'Hôtel de ville soit à la hauteur des attentes de la population, plusieurs pistes de financement sont envisagées. Parmi celles-ci, la Fondation pour le Patrimoine retient particulièrement l'attention de l'équipe municipale. En effet, les différentes actions qu'elle propose sont en parfaite adéquation avec notre désir d'impliquer les Briçois et les Briçoises, particuliers et/ou professionnels, dans ce projet afin qu'ils s'approprient la valorisation du cœur de bourg et du patrimoine immobilier. La Fondation du patrimoine met en place différentes formes de mécénat : le mécénat populaire pour les particuliers ou, pour les professionnels, le mécénat financier, en nature, de compétences ou encore produit du partage. Tous donnent droit à des déductions fiscales. Il nous tient à cœur de partager ce projet avec vous. Aussi nous vous proposons d'en discuter lors d'une réunion publique qui se tiendra en septembre 2015 à la salle de la Brionnière. D'ici là, nous vous invitons à visiter le site internet de la Fondation du patrimoine afin de vous familiariser avec ce concept en vous rendant à l'adresse suivante : [www.fondation-patrimoine.org/fr](http://www.fondation-patrimoine.org/fr)

# Le Budget

## UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX

Le 7 avril dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les différents projets inscrits au budget et pour lesquels les ressources communales seront mobilisées dans les prochaines années. Le budget d'investissement s'élève à 4,2 millions d'euros. Le recours à l'emprunt restera très limité au profit d'un partenariat accentué avec l'intercommunalité, le département, la région, l'Etat et aussi l'Europe.



## LES PRINCIPAUX PROJETS

### Rénovation de l'ancien Hôtel de Ville

Le Conseil Municipal a décidé de relancer ce projet qui a été souvent reporté. Désigné en avril dernier, le maître d'œuvre est chargé de repenser ce lieu pour qu'il devienne un espace de réunion et de réception convivial et fonctionnel, offrant des espaces pour nos associations et nos services, répondant à un fort objectif de performance énergétique.

Montant de l'enveloppe (programme pluriannuel) : 1,5m €  
Livraison : 2017



### Aménagement du parking de la salle des sports

En septembre 2015, le parking sera aménagé pour une meilleure harmonie avec les nouveaux lotissements communaux, offrant des stationnements complémentaires.

Montant de l'enveloppe : 200 000 €  
Livraison : fin 2015

### Liaison piéton / vélo (Le Pont)

Afin d'accompagner le développement des entreprises locales et d'offrir plus de sécurité à nos riverains, la commune a initié l'aménagement d'une liaison douce le long de la RD102. Ce projet sera achevé pour l'été et s'inscrira dans un aménagement vert de qualité, dans la continuité de l'Arboretum.

Montant du projet : 85 000 €  
Livraison : été 2015

### Projet de maison pluridisciplinaire de santé :

La construction prochaine de la maison pluridisciplinaire de santé sera soutenue par la commune de Saint-Brice-en-Coglès (Maîtrise d'ouvrage : Coglais Communauté).

Montant de la participation de la commune : 315 618 €  
Livraison : 2016

Au-delà de ces importantes réalisations, la commune poursuivra la réfection et l'embellissement de nos voiries et réseaux, les travaux sur nos bâtiments ainsi que l'équipement de nos services. Par ailleurs, la politique d'acquisition foncière suit son cours afin de favoriser le développement de notre ville. Un nouveau lotissement verra prochainement le jour, dans la continuité du lotissement Delaire. ●

## UNE BELLE FÊTE !



Organisée, chaque année par le Club de l'Amitié Briçoise présidé par Monsieur Alain Goby, la fête champêtre s'est déroulée jeudi 25 juin autour de la salle des fêtes de la Brionnière. Une dizaine de bénévoles a assuré, avec l'appui des services techniques de la commune, la mise en place la veille de l'événement tandis que quelques vingt volontaires ont contribué activement au succès de la journée. Après un déjeuner « grillade » sous les tentes installées sur une partie du parking, l'après-midi a été ponctué par plusieurs activités dont, un bal gratuit animé par l'accordéoniste Jocelyne Daniel, des jeux de société, des animations pétanque et palet et une tombola, à la plus grande satisfaction des nombreux participants.

## CHASSE AU TRÉSOR : BRAVO AU CMJ !

Le 6 juin dernier, la chasse au trésor organisée par le Conseil Municipal des Jeunes a réuni 49 jeunes et 11 adultes participants ! Par groupes de 2 à 6, ils ont emprunté le circuit parsemé de rébus et questions autour du patrimoine, en quête de nombreux lots offerts par la Pachamama, la boulangerie Lainé, l'esthéticienne « Un Instant Beauté » et les familles Galle et Dubreil. La journée s'est terminée par un petit goûter préparé par le CMJ.



Pouvoir circuler librement dans les rues de Saint-Brice-en-Coglès est un droit pour tous. Respectons les règles de stationnement !



## EN RÉSONANCE, 3<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Près de 300 participants ont pu apprécier, entre autres, les concerts, le marché de producteurs, la conférence de Hiroko Amemiya et de Marc Humbert sur «le rapport entre l'Homme et la Nature au XXI<sup>ème</sup> siècle à travers le convivialisme». Les bénévoles d'En Résonance étaient présents pour relater les actions menées par les jeunes tout au long de l'année. La caravane de l'engagement, un nouveau projet, a été inaugurée avec des jeunes et des élus. Ce projet est porté par les associations La Pachamama et En Résonance afin de favoriser et valoriser l'engagement de la jeunesse sur le territoire.

## 400 JEUNES FOOTBALLEURS RÉUNIS POUR LA U9 !



Le dimanche 14 juin, sur le stade municipal de Saint-Brice, s'est déroulée la première édition de la U9 André Coquelin Cup, en hommage à l'ancien président du club et ancien maire de Saint-Etienne-en-Coglès.

57 équipes de trois départements (Ille-et-Vilaine, Côtes d'Armor

et Maine-et-Loire), soit environ 400 jeunes, se sont affrontés pendant plus de 9 heures (environ 300 matchs). Des équipes de renom (le Stade Rennais, le CPB Bréquigny, l'AGL de Fougères, La Vitréenne, l'OC Cesson, Dinan-Léhon, Bégard, Langueux, Beaufort) étaient présentes ainsi que de nombreuses équipes des environs.

Pour assurer le bon déroulement de cette journée, le club s'est appuyé sur 70 bénévoles, qui n'ont pas compté leur temps. Les terrains et les stands ont été mis en place le samedi dans une ambiance conviviale.

Un verre de l'amitié a été offert sur la pause de midi aux partenaires

et aux municipalités de Saint-Brice et de Saint-Etienne. Pendant la journée, une mascotte en forme de chien jaune a ravi les jeunes (et les moins jeunes) en posant avec eux. La journée s'est terminée par la traditionnelle remise de lots avec un tee-shirt offert à chaque jeune joueur.

Malgré un temps quelque peu changeant, la journée fut une vraie réussite, saluée par tous les participants. Un bel événement qui fait honneur à notre commune et qui montre la vitalité des associations sportives. On attend avec impatience l'année prochaine ! ●

# Agissons durable

## LE CMJ EN ACTION À L'ARBORETUM

Branle bas de combat à l'Arboretum... le 16 mai 2015, une partie des conseils municipaux des jeunes et des moins jeunes ainsi que quelques bénévoles se sont retrouvés à l'Arboretum de l'Espace Loisance pour y faire quelques aménagements floraux et paysagers. Tous ont apprécié ce moment de partage et de complicité qui s'est terminé par un goûter bien mérité ! Profitons de l'occasion pour souligner le travail colossal des services techniques briçois qui ont si bien su redonner vie à ce bel espace.



## ROULER SANS POLLUER

Un véhicule électrique a été acquis pour les déplacements intercommunaux des agents mis à disposition auprès de Coglais Communauté. ●



## 50 ARBRES PLANTÉS !

En mars, cinquante arbres ont été plantés à proximité du rond-point de la Croix Etêtée par les services techniques. Les cerisiers à fleurs et les érables complètent l'aménagement paysager du rond-point, en ajoutant des touches colorées pourpre, dorée ou rose... ●



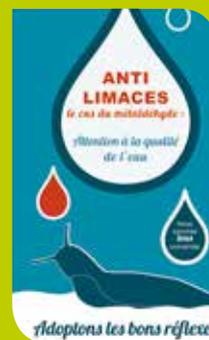
## L'EAU DU ROBINET, ÇA COULE DE SOURCE

En plus d'être économique (100 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille), boire l'eau du robinet évite d'avoir à la transporter et ne génère aucun déchet d'emballage !

De plus, quand on sait que l'eau est le produit alimentaire le plus surveillé, que 50 analyses par an sont réalisées par l'Agence Régionale de Santé et que l'eau du Coglais est à 100% conforme aux normes sanitaires... tous les doutes disparaissent.

Afin de convaincre les personnes sceptiques à la consommation de cette eau, le SMICTOM communique et met en place des actions comme la distribution de carafes en verre ou pichets en plastique lors de divers événements comme la Fête de la Nature. Des animations seront organisées aussi à l'école durant la prochaine année scolaire.

## COMBATTRE LES LIMACES SANS MÉTALDÉHYDE



Les anti-limaces à base métaldéhyde peuvent entraîner, lors de périodes de pluies, le transfert du produit dans les cours d'eau. Son élimination est très difficile et onéreuse, et la présence de ce

produit est nocive pour nos eaux. Faisons attention donc à ne pas l'utiliser.

Quelles alternatives ?

- Utiliser un produit d'origine naturelle et utilisable en agriculture biologique, à base de phosphate ferrique, en respectant impérativement la dose et les conditions d'emploi indiquées.
- Adopter des techniques alternatives comme les pièges où vont se réfugier les limaces la nuit (tuile retournée), l'installation de textures gênant le déplacement des limaces (coquille d'oeuf, sciures de bois), l'installation d'un espace réservé aux prédateurs des limaces, etc. ●

# Portrait :



## FLORENCE RIO DANIELOU S'ENGAGE POUR LA JEUNESSE !

**Vice-présidente de la Mission locale du Pays de Fougères et adjointe aux affaires sociales au sein de notre mairie, qui mieux que Florence Rio Danielou pouvait nous présenter les opportunités qui existent pour les jeunes du Coglais ? Il lui semble important de mettre en avant toutes les possibilités qui s'offrent aux jeunes pour aller de l'avant, s'orienter vers le monde professionnel et prendre en main leur avenir. Focus sur 3 dispositifs pour les 16-25 ans.**

### La Garantie Jeunes, un vrai coup de pouce vers l'emploi

Il s'agit d'un accompagnement garanti et sécurisé qui permet aux jeunes d'accéder à un emploi, à un stage ou à lui permettre une découverte du milieu professionnel.

En contrepartie de l'engagement du jeune à participer activement à ce dispositif, il perçoit une allocation mensuelle d'autonomie. La finalité est qu'il parvienne à compléter cette allocation par un revenu d'activité variable selon l'activité professionnelle trouvée.

Le jeune s'engage à être actif et faire des démarches, telles que participer aux ateliers proposés par les conseillers de la mission locale, rechercher un stage ou encore être assidu au dispositif.

65 jeunes sont entrés sur ce dispositif depuis janvier 2015 et au mois de mai 70% d'entre eux sont soit en stage, soit ont trouvé un emploi. Les premiers résultats sont donc encourageants.

L'objectif est d'accompagner 200 jeunes d'ici à la fin 2015. Les jeunes du Coglais peuvent rencontrer Olivier MOCE présent au PAE du Coglais à Saint Etienne en Coglès les mercredi et jeudi matin.

### Le Service Civique, l'engagement citoyen

Fondé sur le principe de l'Éducation Populaire, le Service Civique regroupe des missions d'intérêt général partout en France et à l'étranger. Il s'agit, pour un jeune, d'effectuer une mission de 6 à 9 mois dans une association ou une collectivité sur la base de 24 à 26 heures par semaine en contrepartie d'une allocation de 560€ mensuels.

Les missions ne doivent pas remplacer des postes de salariés. 20 missions sont labellisées telles que médiateur social, médiateur de la fracture numérique, ambassadeur intergénérationnel,...

Il a été créé une plateforme de service civique à l'échelle du Pays et les jeunes sont mis à la disposition des associations et des collectivités.

Ce dispositif concerne les jeunes âgés de 18 à 25 ans qualifiés ou pas et est une alternative à l'emploi. Le jeune peut ainsi découvrir le milieu associatif et les collectivités. Pour être recruté, pas besoin de diplômes ou de CV bien rempli, seule la motivation compte !

Alors, n'hésitez pas à faire un petit tour sur [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr) pour découvrir toutes les missions proposées !

### Caravanes Numériques : la mission locale devient mobile



« Elle est très facile à reconnaître grâce à ses couleurs orange et bleu, elle s'arrêtera dans le territoire à des endroits précis pour que tous puissent y accéder. » explique Florence Rio Danielou.

Lorsqu'on vit loin des permanences locales, il n'est pas toujours facile de se déplacer pour réaliser ses démarches. Soyez attentifs à la caravane numérique de la mission locale ! Équipée d'ordinateurs portables, elle vient pour vous donner accès près de chez vous aux outils numériques, faciliter vos démarches et vous aider dans vos recherches de projets ou leur concrétisation si vous en avez besoin. Des ateliers et rencontres seront organisés dans ces caravanes, entièrement retapées et habilitées spécialement à cet effet, en grande partie par des jeunes en Service Civique. Bravo ! ●



**Chèque>SPORT**

2015/2016

15 € pour les jeunes de 16 à 19 ans\*

\* Née - s en 1993, 1994, 1995, 2004 pour la saison sportive 2015/2016

**IL VA Y AVOIR DU SPORT !**

Sport a vo !

jeunes.bretagne.bzh

Le portail jeunes de la Région Bretagne



# Citoyens du monde

## SAINT-BRICE, UNE COMMUNE INTERCULTURELLE

Ce n'est pas le cas partout ! À Saint-Brice nous avons la chance de compter sur une forte ouverture aux échanges interculturels et ce, il faut le préciser, grâce à la motivation de nos habitants. Ce n'est plus à prouver, les Briçois ont le sens de l'accueil. Au mois de mai, ce sont plus de 70 familles qui ont accueilli un correspondant ! De nombreux voyages scolaires sont réalisés grâce au soutien des familles alors qu'ailleurs, de tels projets sont parfois annulés, faute d'adhésion.

## JUMELAGE AVEC KARLSTADT, ALLEMAGNE

Une fois encore, les joueurs du Tennis Club Briçois ont reçu leurs homologues de Karlstadt durant le week-end du 1er mai. Réguliers et fidèles dans leurs échanges, les 2 clubs illustrent bien ce que doit être un jumelage en renforçant les liens entre les 2 villes.



Du 30 avril au 3 mai, nos amis basketteurs allemands aussi sont venus en visite à Saint-Brice. Le match France-Allemagne a été gagné par nos invités, mais toujours dans la bonne humeur et la convivialité !



## VOYAGE EN POLOGNE, À LA DÉCOUVERTE DES INSTITUTIONS

Une délégation briçoise faisait partie du voyage d'études organisé par Bretagne Pologne à Varsovie et Poznan. L'objet de ce déplacement était la découverte des institutions Polonaises. Ce voyage a permis, par ailleurs, de comprendre les évolutions récentes de ce pays. En 25 ans, les jumelages ont permis à près de 20 000 jeunes polonais de venir en Bretagne dans le cadre d'échanges scolaires ou de stages, et à autant de jeunes français de se rendre en Pologne. La délégation a été reçue avec un grand



Salle dans laquelle a été signé le Traité de Varsovie

enthousiasme par les polonais pour des entrevues et visites au ministère des affaires étrangères, au sénat, à l'ambassade de France, à la présidence de la république puis au siège de la région de la grande Pologne à Poznan. En fin de voyage, notre délégation a été accueillie à Dopiewo notre commune jumelle.

## ANDRZEJ FIRGANEK, UN MÉDAILLÉ BIEN MÉRITANT

Mercredi 17 juin, son Excellence Andrzej Byrt, ambassadeur de Pologne, s'est déplacé pour remettre la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à notre ami Andrzej Firganek, un moment d'intense émotion pour lui et une immense fierté pour les Briçois.



Ouvrant depuis des années au rapprochement entre la France et la Pologne, Andrzej est à l'origine du jumelage très actif des municipalités, des collèges, des services techniques, des associations

(pompiers, chorale et Pôle culturel) entre Saint-Brice et Dopiewo. Ces échanges ont vraiment permis d'établir des liens profonds d'amitié entre nos deux villes. Il est également vice-président de l'association Bretagne-Pologne qui joue un rôle important dans la connaissance mutuelle de nos deux régions et pays. Ce travail incessant d'interprétariat, de mise en relation, de création de liens est aujourd'hui récompensé par cette haute distinction. L'émotion d'Andrzej et de sa famille était palpable lorsque la chorale du Coglais a entonné une chanson en polonais suivie de l'hymne européen.

Ce fut aussi une immense fierté pour toutes les personnes présentes à cette cérémonie. En effet, Monsieur Andrzej Byrt est, depuis janvier dernier, ambassadeur de Pologne en France. Il est donc le représentant de son Etat auprès du nôtre et c'est le rang le plus haut de la hiérarchie diplomatique. Sa première visite officielle dans une commune rurale française s'est effectuée à Saint-Brice-en-Coglès. Nous pouvons tous nous sentir honorés d'une telle démarche.

# NOTRE AGENDA

4 Juillet

20<sup>ème</sup> anniversaire du label national « Villages Etapes » sur le champ de Foire.



LES VILLAGES ÉTAPES FÊTENT LEURS 20 ANS

4 Juillet

Concert Musique et Poésie à 20h30, église de Saint-Brice (Pôle Artistique et Culturel Angèle Vannier).

13 Juillet

Moules/Frites à la salle des fêtes. Réservation au 06 20 93 44 99  
Défilé, Feu d'Artifice et grand bal populaire sur la place de l'Eglise.

21 Août

Collecte de sang à la salle des fêtes. Ne venez pas à jeun, n'oubliez pas votre pièce d'identité.

5 Septembre

Forum des Associations à la salle Raoul Maigne.

20 Septembre

Grand Vide Grenier  
Inscrivez-vous dès le 15 juillet à l'office de Tourisme ou sur [www.g-a-b.fr](http://www.g-a-b.fr)

## Les étapes de l'été !

Ne ratez pas les célèbres rendez-vous du GAB !

- 3 Juillet
- 7 Août
- 4 Septembre  
20h30 sur la place de l'Eglise.



# Tout sur place



## Votre nouveau boucher

Viandes, charcuteries maison et bons petits plats à emporter vous attendent à la boucherie (transfert prévu après travaux dans les locaux de l'ancienne poissonnerie fin août).

Jézékael et Arjuna Lainé vous accueillent du mardi au samedi de 8h à 19h30 et le dimanche de 10h à 12h30.

4 rue de l'Eglise - 02 99 98 61 22



## Cycles et Motoculture du Coglais déménage

Après une dizaine d'années rue de Verdun, Cédric Bouvet et Mireille Tailandier ont dû faire face à l'incendie du 17 mars dernier et transférer l'entreprise Zone de la Croix Rouge.

Cycles et Motoculture du Coglais vous accueille du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, fermeture le samedi à 17h.  
Tél. : 02 99 97 85 31

# En bref

## Que sait-on de notre habitat ?

Pour nous aider à mieux comprendre et utiliser notre logement, la Dreal Bretagne et le Cerema ont mis au point le Carnet de Santé de l'habitat. Ce guide, téléchargeable librement sur Internet, livre de nombreuses informations utiles à l'amélioration de notre qualité de vie par la connaissance et l'entretien quotidien de notre habitat.  
[www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr](http://www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr)

## Préparons-nous en cas de canicule

Afin de prévenir et pouvoir soutenir ceux qui en ont besoin lors des fortes chaleurs estivales, les personnes âgées, handicapées et/ou isolées vivant à leur domicile sont invitées à s'inscrire en mairie.

## Secours Populaire : vacances pour tous !

Chaque année, de nombreux enfants n'ont pas l'occasion de partir en vacances. Afin de leur donner la possibilité de se ressourcer, le Secours Populaire cherche des familles du département pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. Les enfants ont entre 6 et 11 ans et sont assurés par l'association.

Plus d'infos du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h auprès du Secours Populaire :  
14 rue des Veyettes, 35000 Rennes  
02 99 53 31 41 - [contact@spf35.org](mailto:contact@spf35.org)

## Le droit au droit

Bénéficiez de consultations juridiques gratuites, anonymes et confidentielles lors de permanences organisées à Fougères. Plus d'infos au 02 23 44 85 78 ou par email : [cdad-ille-et-vilaine@justice.fr](mailto:cdad-ille-et-vilaine@justice.fr)  
Vous pouvez également demander conseil par téléphone au 0 810 20 35 35.

## La trésorerie d'Antrain change d'horaires

A partir du 1er juillet 2015, elle ouvrira au public :

Le lundi : 9h-12h15 / 13h-16h

Le mardi et jeudi : 9h-12h15 / 13h30-16h

Le mercredi et vendredi : 9h-12h15

## OCITO rend service, tout en solidarité

Depuis 1987 dans le Coglais, OCITO transforme vos petites corvées en opportunités. C'est grâce aux travaux de ménage, repassage, jardinage ou petits bricolages confiés à OCITO que ses salariés peuvent bénéficier d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Pour de nombreuses personnes, c'est une étape importante avant le retour à l'emploi. Ainsi, vous participez au fonctionnement de l'économie sociale et solidaire et au développement de l'emploi local.

Côté pratique, OCITO prend en charge toutes les formalités administratives, vous bénéficiez de réduction d'impôt dans le cadre d'emplois familiaux (ménage, repassage, jardinage), et vous pouvez régler par CESU.

Contact : 02 99 98 67 54 - [ocito@wanadoo.fr](mailto:ocito@wanadoo.fr)